

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 22_052

**OBJET : AFFECTATION DU
RESULTAT DU BUDGET
ANNEXE SPANC 2021**

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril à 19 h,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

Date de la convocation : mercredi 6 avril 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36
Présents : 24
Pouvoirs : 8
Votants : 32

Résultat des votes :

Pour : 32
Abstention : 0
Contre : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Pierre BAFFERT, Raphael MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR , Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Eric L'HERITIER, Claude COUX (Saint Christophe sur Guiers) ; Christiane BROTO-SIMON (Saint-Franc) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Évelyne LABRUDE (La Bauche) ; Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND PUGNET (Saint-Laurent du Pont) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ; Pascal SERVAIS (Saint Pierre d'Entremont 38) ;

Pouvoirs : Nathalie HENNER à Jean-Claude SARTER, Mathias LAVOLÉ à Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Véronique MOREL à Céline BOURSIER, Stéphane GUSMEROLI à Cécile LASIO, Christine SOURIS à Myriam CATTANEO, Wilfried TISSOT à Pascal SERVAIS, Bruno STASIAK à Pierre FAYARD, Birgitta RENAUDIN à Raphaël MAISONNIER

Après avoir voté le compte administratif, il convient de rappeler que le compte administratif présente :

COMpte ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ANNEXE SPANC			
	REALISATIONS DE L'EXERCICE	DEPENSES	RECETTES
	SECTION D'EXPLOITATION	136 348,59 €	131 220,51 €
	SECTION INVESTISSEMENT	0,00 €	898,16 €
REPORTS	Report en section d'exploitation	0,00 €	46 411,28 €
	Report en section d'investissement	0,00 €	3 973,10 €
	TOTAL (REALISATIONS + REPORTS)	136 348,59 €	182 503,05 €
	RESTES A REALISER	0,00 €	0,00 €
RESULTAT	SECTION FONCTIONNEMENT	136 348,59 €	177 631,79 €
	SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €	4 871,26 €
	TOTAL CUMULE	136 348,59 €	182 503,05 €
	EXCEDENT		46 154,46 €

AFFECTATION DES RESULTATS					
	REPORT RESULTAT 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER 2021	SOLDES DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMpte POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			Dotations		
INVESTISSEMENT	3 973,10 €	898,16 €	0,00 €	0,00 €	4 871,26 €
EXPLOITATION	46 411,28 €	-5 128,08 €	Recettes		41 283,20 €
			0,00 €		

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement).

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

articles		
1068-RI	affectation investissement	€
0 01-RI	reprise résultat inv	4 871,26 €
0 02-RF	reprise exploitation	41 283,20 €

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 21 avril 2022,

La Présidente,
Anne LENFANT

